

Sujet : [INTERNET] OBSERVATIONS DOSSIER CENTRALE BIOMETHANE DE PLOUFRAGAN

De : René GONNET [mailto:renee.gonnet@plaintel.fr]

Date : 26/09/2020 17:26

Pour : pref-enquetes-publiques@cotes-darmor.gouv.fr

Copie à : mairie <mairie@mairie-plaintel.fr>

Monsieur le Préfet,

Après consultation du dossier relatif à la centrale biométhane de Ploufragan, j'observe qu'en matière d'épandage, ma commune (Plaintel) se trouve concernée pour une surface de 110 ha, notamment au sud où je réside.

Ces terres sont exploitées par trois agriculteurs dont le siège ne se trouve pas sur Plaintel.

Je n'ai pas trouvé trace au dossier de courrier d'accord de la Présidente de l'Agglomération pour le compte des 23 communes et encore moins de celui de Plaintel.

Etant déjà concerné par les épandages de la méthanisation CH4 de Plaintel à proximité de mon domicile, je m'oppose à la convention signée avec ces 3 exploitants en méconnaissance de la réalité de terrain.

Je vous remercie de faire droit à ma demande.

Veuillez agréer l'assurance de ma considération distinguée.

—

René GONNET

— Pièces jointes : —

mer.jpg

17179869184

Go